



Association des Retraités et Préretraités Sanofi-Aventis Vitry

Vitry, le 22 juin 2008

THEATRES-CONCERTS-OPERAS **Abonnements 2009-2010**

Chers amis, voici le moment de penser à vos abonnements !



La Commission reconduit l'organisation mise en place l'an passé :

Une subvention sera attribuée pour tout abonnement souscrit auprès d'un théâtre ou d'une salle de concert.

Cette règle s'appliquera aux abonnements souscrits à l'Opéra (Garnier et Bastille). Toutefois, compte tenu du prix de ces abonnements, cette règle de subvention s'appliquera aussi pour les places d'Opéra prises hors abonnement.

Comme pour les années passées, les adhérents intéressés devront s'abonner directement auprès des théâtres, salles de concert, salles d'Opéras.

Rappel de la règle d'attribution de la subvention

Elle est fixée à 20 % du prix des abonnements, dans la limite de 2 abonnements différents par adhérent, avec un maximum de 50 euros au total .

Les places d'Opéras hors abonnement seront subventionnées à 20% du prix dans la limite d'une place par adhérent avec un maximum de 20 euros par adhérent mais ne pourront être cumulées avec un abonnement Opéra.

La subvention sera versée sur présentation d'une facture acquittée que les adhérents, à jour de leur cotisation 2010, devront adresser à l'ARPA au plus tard le 15 décembre 2009 .

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

La Commission Spectacles

Contacts : Danielle SEVERE -Tél. 01 43 70 80 41 – Jean-Marie SEVERE

danielle.severe@wanadoo.fr

jean-marie.severe@wanadoo.fr

Adresse postale : Sanofi-Aventis Recherche & Développement - C.R.V.A.
A.R.P.A. - VITRY
13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry-sur-Seine cedex
Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - Fax : 01 46 82 36 27 - e-mail : arpa.vitry@orange.fr